

COMPTE RENDU DU MERCREDI 04 AVRIL 2018

Le Mercredi 04 avril 2018, 19h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en la salle de la Mairie de FLAMANVILLE.

PRESENTS : M Alain PETIT / M Benoît LEMERCIER / M Emmanuel FECAMP / Mme Maryse FONTENAY / Christophe CHOLLET / M Dominique SURAIS / M Nicolas BUNIAS / Mme Jocelyne DUCOUROY / Mme Martine DUFILS / M Mickaël ANQUETIL / M Olivier LETELLIER

ABSENTS : donne pouvoir à

SECRETAIRE DE SEANCE : M Nicolas BUNIAS

APPROBATION DERNIERE REUNION

Le procès verbal de la séance du 28 Février 2018 est lu et adopté à l'unanimité

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Sous la Présidence de Mme Jocelyne DUCOUROY, doyen d'âge, le Compte administratif 2017 présente Les résultats du Compte Administratif 2017 :

Fonctionnement :

- Dépenses : 280 798.65 €
- Recettes : 355 162.70 €
- Excédent de 74 364.05 €
- Report 002 : 161 910.95 €
- Total d'exécution de la section de fonctionnement en Excédent de 236 275 €

Investissement :

- Dépenses : 317 006.32 €
- Recettes : 250 400.91 €,
- Déficit de : 66 605.41 €
- Report 001 : 29 203.55 €
- Total d'exécution de la section d'investissement en Déficit de 37 401.86 €

Résultat global en excédent de 198 873.14 €

Les restes à réaliser : 0 €

Solde d'exécution Section Investissement de l'exercice : - 66 605.41 €

Solde d'exécution Section Investissement antérieur : + 29 203.55 € €

Solde d'exécution cumulé Section Investissement : - 37 401.86 €

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, décide :

- **APPROUVE** Le compte administratif 2017

AFFECTATION DES RESULTATS :

RESULTAT INVESTISSEMENT DONT R. A REALISER : - 37 401.86 €

Résultat de fonctionnement à affecter : 236 275 €

Résultat de l'exercice : 74 364.05 €

002 Précédent : 161 910.95 €

Couverture du besoin de financement de la SI (Titre au 1068) : **37 401.86 €**

Report au 001 - Budget à voter : €

Report au 002 sauf si < au 1068 : €

A reprendre au BP N+1 :

002 : 198 873.14 €

001 : - **37 401.86 €**

1068 : 37 401.86 €

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

➤ **D'affecter** les résultats suivants sur le CA 2017 :

- Article R 002 : 198 873 €

- Article D 001 : **37 401 €**

- Article R 1068 : 37 401 €

TAUX D'IMPOSITION 2018

Le Conseil Municipal reprend les taux 2017 afin de statuer sur les taux d'imposition 2018

Pour rappel en 2017 les taux étaient les suivants :

- Taxe d'habitation 17.24 %

- Taxe foncière bâti 18.80 %

- Taxe foncière non bâti 37.90 %

- CFE 16.27 %

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

➤ **De ne pas augmenter** les taux d'imposition

➤ **De fixer** les taux d'imposition 2018 :

– Taxe d'habitation 17.24 %

– Taxe foncière bâti 18.80 %

– Taxe foncière non bâti 37.90 %

– CFE 16.27 %

PROCHAINES DATES :

- 25 Mai 2018 : Fêtes des voisins
- 23 et 24 Juin 2018 : Fête du village
- 22 et 23 Septembre 2018 : Inauguration de l'Eglise

INFORMATIONS DIVERSES :

- Le socle en béton blanc du monument aux morts est restauré
- Un lecteur de DVD serait à prévoir le montant de l'achat s'élèverait à 35 €
- La reprise du marquage au sol sur la route Département est à prévoir sur les axes suivants : Motteville/Flamanville et Rue Vert/Rue du Château
- La 2^{ème} édition 2018 du journal est en cours de rédaction
- Un devis pour un lave-vaisselle professionnel sera réalisé par Mickael ANQUETIL

PROCHAIN CONSEIL

Il aura lieu le Mercredi 20 Juin 2018 à 19h00

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close à 21 h 15.